

# Pour les enfants

## Un lieu d'éveil et de socialisation

Lors des matinées créatives, accueil des enfants accompagnés de l'assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile dans un espace de jeux adaptés, pour favoriser :

- L'éveil et la découverte de l'autre ;
- Le lien professionnel-enfant ;
- L'occasion de premiers contacts avec la vie en groupe.

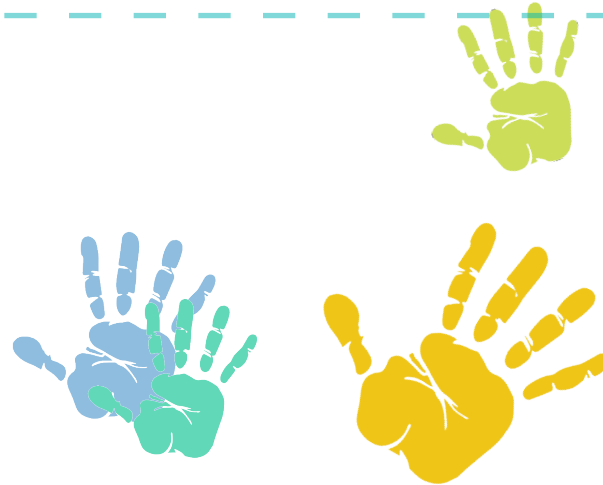
Le programme trimestriel des activités est détaillé dans le journal du RPE, dans le magazine municipal et sur le site internet de la ville :

[www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr](http://www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr), rubrique Enfance, Jeunesse > Petite enfance > RPE.



Rendez-vous le(s) :

-----  
-----  
-----



**Relais Petite Enfance**  
Maison de l'enfance  
16 rue Germaine Hartius  
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou  
tél. : 02 41 93 80 65  
[rpe@ville-stbarth.fr](mailto:rpe@ville-stbarth.fr)  
[www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr](http://www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr)

**Accueil sur RDV**  
du lundi au vendredi  
dont le mardi jusqu'à 19h

**Accueil sans RDV**  
Lundi de 8h30 à 12h30

**Matinées créatives**  
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h



RELAIS  
PETITE ENFANCE



Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'écoute, d'échange, de conseil et d'orientation.

Il s'adresse à toutes les personnes concernées par l'accueil du jeune enfant : futurs parents, parents, assistant(e)s maternel(le)s, salarié(e)s garde à domicile ainsi qu'à tous les professionnels concernés par l'accueil du jeune enfant.

## Pour les parents ou futurs parents

### Un lieu d'information et d'accompagnement sur les modes de garde et la parentalité.

- Information, conseil et orientation vers le mode de garde individuel ou collectif le plus approprié à votre situation et existant sur le territoire.
- Proposition d'une liste d'assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et gardes à domicile disponibles.
- Accompagnement dans la relation employeur - salarié (droits et obligations, contrat de travail, législation, tarifs, congés, etc).
- Soutien technique dans vos démarches administratives.
- Écoute et accompagnement autour de la parentalité et de l'accueil de l'enfant (problème de sommeil, enfant mordeur, conflit entre fratrie...)

**Le RPE peut proposer une médiation entre un(e) assistant(e) maternel(le)/garde à domicile et les parents employeurs qui se trouvent en situation de conflit.**

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et salarié(e)s garde à domicile, ou les personnes qui souhaitent le devenir

### Un lieu de conseil et d'accompagnement

- Information sur le métier d'assistant(e) maternel(le) et garde à domicile, les conditions d'obtention de l'agrément, les droits et les devoirs du salarié.
- Mise en relation avec les parents.
- Soutien technique concernant votre statut, contrat de travail, les législations en vigueur et démarches administratives.
- Un lieu d'échange et d'accompagnement dans l'exercice de votre métier.



Pour toute personne concernée par l'accueil du jeune enfant

### Un lieu de professionnalisation...

- Organisation, selon les plannings, de matinées créatives 3 fois par semaine.
- Temps ponctuels, animés par des intervenants extérieurs (psychomotricité, yoga, langue des signes française, éveil musical...)
- Rencontre avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s et employé(e)s de garde à domicile lors des matinées créatives. Ces ateliers permettent d'échanger sur ses pratiques professionnelles et de partager ses expériences autour de l'éveil et du bien-être de l'enfant (ateliers à thème), coordonnés par des travailleurs sociaux.
- Lieu d'échanges sur la pratique, la posture professionnelle (groupe de parole, analyse de la pratique...).
- Proposition de formations continues en semaine et le samedi.

### ... et d'échange

- Le RPE offre un cadre de rencontres et d'échanges : soirées, débats, conférences thématiques ouverts aux parents, aux assistant(e)s maternel(le)s et salarié(e)s de garde à domicile, organisés par des professionnels de la petite enfance et du social (développement de l'enfant, parentalité, etc).

